

Compte-rendu Conseil de gestion plénier du 9 mars 2023

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence de M. William BERTUCCI

Membres présents :

Collège des Professeurs : William Bertucci, Philippe Noirez

Collège des autres Enseignants : Ahlem Arfaoui

Collège des étudiants : Justin Debeve (titulaire), Lily Rogier (suppléante de Léna Loiseau),
Maëline de Barquin-Bernard (titulaire)

Collège des Personnels BIATSS : Anne Robert Giacomel, David Imbert

Personnalités extérieures : Jean-Paul Monchablon

Membres de droit : William Bertucci, Sébastien Croyet

Etaient représentés :

Elisabeth Rosnet par William Bertucci,

Florence Prouteau par Ahlem Arfaoui,

Agnès Bilbeau par Anne Robert Giacomel,

Jean-Jacques Louis par David Imbert,

Yvon Favaudon par David Imbert,

Laurent Bernard (par William Bertucci)

Etaient invités : Annabel Richard, Olivier Nocent, Franck Rosenthal, Aline Paintendre, Camille Goulard

Ordre du jour :

- 1) Point d'information
- 2) Approbation du compte-rendu du 24 janvier 2023
- 3) Proposition des compositions des conseils de perfectionnement (L3 EM),
- 4) Présentation et désignation du directeur des études
- 5) Présentation et désignation des responsables d'année (L3 EM)
- 6) Question diverse

Le Doyen salue les membres du Conseils présents et les remercie pour leur participation à ce Conseil de Gestion.

Point d'information

RH Scolarité :

Le Doyen annonce au Conseil que deux gestionnaires de scolarité vont quitter l'UFR STAPS. Il s'agit Sandrine Helary, gestionnaire de la Licence AGOAPS et transvers, ainsi que Sandy Baudry, gestionnaire des L3. Annabel Richard, responsable de la scolarité, précise que la première a demandé une mobilité et ira rejoindre l'ESI Reims à la mi-mars et que la seconde partira début mai pour intégrer un service de la ville de Reims.

Le CSA indique que les agents seront remplacés et que la phase de recrutement est lancée. Une commission de recrutement a été mise en place pour examiner les candidatures. A ce jour une candidature prometteuse – la personne ayant travaillé en scolarité et connaît donc les logiciels dédiés - a déjà été retenue sur le poste de Mme Baudry.

David Imbert tient à souligner le bon travail accompli par Mme Helary sur la gestion de la licence AGOAPS depuis qu'elle en a la charge. Le CSA indique qu'il en va de même pour Mme Baudry pour la gestion des L3. Ce que confirme Ahlem Arfaoui.

Règlementation/sécurité/Projets :

Dans le cadre des projets d'étudiants en L3 Management une maque de suivi pose des problèmes organisationnels et de sécurité. Le Doyen relate ainsi un problème survenu l'année dernière lors d'un projet APPN de la licence Management et qui a été débattu récemment lors d'une réunion de Natura 2000 avec les élus du territoire. Un trail avait été organisé dans une sablière en zone protégée et l'instance en charge de la protection de la zone reprochait à l'UFR, et donc à l'URCA, de ne pas avoir demandé l'autorisation préalable du parc. Renseignements pris, il s'agissait d'une mise en situation et pas à proprement parlé d'un trail.

Cependant, le Doyen rappelle qu'il y a des règles à respecter et que les étudiants ont des tuteurs qui encadrent ce genre d'événement. Ahlem Arfaoui indique que le tuteur pédagogique doit, en lien avec l'administration, garantir le respect des règles et qu'il appartiendra au futur directeur des études, avec le Doyen, de recadrer les intervenants. Le responsable de la matière se doit d'assurer toute la responsabilité liée à l'encadrement de ces activités.

Dans le cadre d'un autre projet de L3, Justin Debeve indique des problèmes de transparence entre les différents acteurs (STAPS, SUAPS...). David Imbert insiste sur le fait que la transparence est nécessaire et doit être assurée entre tous les partenaires. M. Bertucci indique que ces problèmes seront traités en Conseil Académique.

Accréditation :

Le Doyen fait un point sur la situation dans le processus d'accréditation pour les mentions (cf. documents joints). Il informe le Conseil que c'est le même comité qui a évalué le bilan qui évaluera le projet. Il était donc nécessaire de tenir compte des remarques du comité d'autant que des visites HCERES devaient avoir lieu en mai. M. Bertucci annonce qu'après arbitrage de l'URCA le projet d'architecture de l'offre de formation de l'UFR STAPS a évolué : ainsi, la licence STAPS Activité Physique Adaptée Santé (APAS) et la licence pro Tourisme et Loisirs Sportifs, qui avaient été proposées, sont mises en « stand-by ». L'UFR pourrait tout de même refaire les demandes pour ces diplômes en cours de contrat à condition de redonner des gages.

Le Doyen souligne l'originalité de la LP AGOAPS dont l'accréditation est demandée sur trois années. Seules deux composantes ont fait ce type de demande dont STAPS. De même, dans les nouveaux projets au niveau de l'établissement seules deux propositions pour des demandes d'ouverture de DEUST ont été retenues, dont STAPS également.

1) Approbation du compte-rendu du 24 janvier 2023

Le Doyen soumet le compte-rendu du 24 janvier 2023 au vote.

Vote du conseil de gestion :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2) Proposition des compositions des conseils de perfectionnement (L3 EM)

Le Doyen rappelle que lors du précédent Conseil la proposition de composition du conseil de perfectionnement pour la licence EM, étant incomplète, n'avait pas été soumise au vote.

William Bertucci informe le Conseil qu'il va leur soumettre une proposition.

Ahlem Arfaoui indique pour sa part qu'il serait préférable que la proposition soit faite par Jérémie Bride et le ou la co-responsable de cette licence dont la désignation est à l'ordre du jour de cette réunion.

Le Doyen répond qu'il préfère rester sur sa proposition initiale estimant que la désignation du conseil de perfectionnement est urgente car réclamée en centrale. Nous sommes déjà hors délai. M. Bertucci énonce donc au Conseil les personnes qu'il propose pour faire partie du conseil de perfectionnement pour la licence EM et soumet la liste au vote.

Vote du conseil de gestion : (cf. compositions en annexe)

La composition du conseil de perfectionnement pour la licence EM est adoptée à la majorité avec une voix contre et trois abstentions.

3) Présentation et désignation du directeur des études

Le Doyen rappelle que lors de la dernière Assemblée Générale du 14 février 2023, il avait fait part de son intention de désigner un nouveau Directeur des Etudes et qu'il avait proposé pour ce poste Olivier Nocent.

Avant de porter la proposition au vote, M. Bertucci laisse la parole à l'intéressé invité au Conseil.

Olivier Nocent présente dans un premier temps son parcours au Conseil. Informaticien, M. Nocent indique qu'il a été en poste 20 ans à l'IUT de Reims dont un certain nombre en responsabilité équivalente à celle qui lui est proposée. Dans un second temps, il poursuit en indiquant comment il voit ce poste : il s'agit pour lui d'une personne mettant de « l'huile dans les rouages », faisant le lien entre l'administration, les enseignants et les étudiants. Il termine son intervention en affirmant qu'il compte, pour remplir ses missions, sur le « collectif » de l'UFR.

M. Nocent sort alors de la salle afin de permettre au Conseil de délibérer sur la proposition du Doyen.

Vote du conseil de gestion :

La proposition de désignation d'Olivier Nocent pour être Directeur des Etudes de l'UFR STAPS est adoptée à l'unanimité.

4) Présentation et désignation des responsables d'année (L3 EM)

M. Bertucci rappelle que pour donner suite à l'évaluation sévère du comité HCERES dans son rapport sur la licence EM, la Direction de l'UFR et la présidence de l'URCA avaient souhaité modifier le responsable de ce diplôme. Le Doyen a donc, comme il l'avait indiqué lors du dernier Conseil, lancé un appel à candidature et fait ici état de deux candidatures : celles d'Aline Paintendre et de Franck Rosenthal. Les deux candidats ont été invités au Conseil pour présenter leur candidature. La personne désignée ira rejoindre en co-responsabilité Jérémie Bride.

Les deux candidats se présentent alors au conseil et font état de leurs projets.

Franck Rosenthal donne ses enseignements pour moitié en lycée et en STAPS. Il est depuis 15 ans sur la filière. Il annonce avoir pris contact avec ses collègues pour répondre aux trois recommandations du HCERES. Pour lui la Licence EM est trop orientée EPS alors qu'il existe bien d'autres débouchés que l'enseignement, dans les domaines associatifs, coach par exemple.

Aline Paintendre est en poste à l'UFR STAPS depuis l'année universitaire 2020/2021. Elle était précédemment en poste à l'Université de Strasbourg. Elle est également responsable du Master MEEF STAPS à l'INSPE de Reims. Elle met l'accent sur l'approche par compétences de la licence EM.

M. Bertucci se félicite qu'il y ait eu plusieurs candidatures, remercie les deux candidats, et insiste sur le fait que l'UFR aura besoin de tout le monde.

Les deux candidats sont invités à quitter le conseil afin que ce dernier puisse délibérer.

Différents échanges ont lieu et l'ARES propose une motion faisant la synthèse des discussions : la candidature de Franck Rosenthal est retenue par sa proximité avec le corps enseignant et les étudiants, également pour sa volonté d'ouvrir la filière EM à des enseignements autres que la préparation à un Master MEEF. Toutefois les conseillers sont satisfaits des différentes candidatures qu'ils estiment toutes deux légitimes. Le Conseil souhaite que tous les acteurs de cette licence puissent travailler ensemble sur l'avenir de la filière EM.

Le Doyen met la motion au vote.

Vote du conseil de gestion :

La candidature de Franck Rosenthal comme co-responsable de la licence EM est retenue par le Conseil à l'unanimité.

Ahlem Arfaoui demande au Doyen ce qu'il en est de la responsabilité de la licence Management. M. Bertucci répond que faute de solution il en assume pour l'instant de fait la responsabilité. Mme Arfaoui fait part d'un manque de visibilité et des problèmes qui pourraient en résulter notamment au niveau des étudiants. Elle demande s'il ne serait pas plus judicieux de confier la responsabilité de cette licence provisoirement au nouveau Directeur des études.

Le CSA estime que ce serait effectivement beaucoup plus clair pour tout le monde. Les différents échanges avec les conseillers allant également dans ce sens, le Doyen reprend la proposition de Mme Arfaoui sous forme de motion et la soumet au vote.

Vote du conseil de gestion :

La motion est adoptée à l'unanimité, moins une voix d'abstention. Olivier Nocent, Directeur des études, se voit donc confier à titre provisoire la responsabilité de la licence Management, le temps qu'une nouvelle équipe se mette en place et que de nouveaux responsables puissent être désignés.

5) Questions diverses

Différentes annonces sont faites par les participants.

Philippe Noirez rappelle que ce samedi, 11 mars aura lieu un semi-trail « scientifique » de 21 km avec 4 boucles de 5,25 Km.

Les étudiants de l'ARES membres du Conseil annoncent avoir obtenu l'organisation du 49^{ème} congrès de l'ANESTAPS qui aura lieu du 19 au 22 octobre 2023 à Reims au cours duquel auront lieu des formations, des échanges et des débats. Sont attendus entre 350 et 400 participants. A l'occasion de certaines activités prévues lors de ce congrès les étudiants de l'ARES indiquent qu'ils auront besoin de salles. Le CSA indique qu'une réunion devra avoir lieu spécifiquement sur cette problématique. Cela devra être vu avant que les emplois du temps de l'année prochaine ne soient constitués afin qu'il en soit tenu compte dans le planning d'occupation des salles.

Un problème technique étant survenu, ne permettant pas la projection de la présentation de l'organisation de ce congrès, il est convenu que les étudiants de l'ARES feront parvenir au CSA leur diaporama afin qu'il soit transmis à l'ensemble des membres du Conseil.

La prochaine Journée Nationale du Sport et du Handicap (JNSH) aura lieu le jeudi 23 mars.

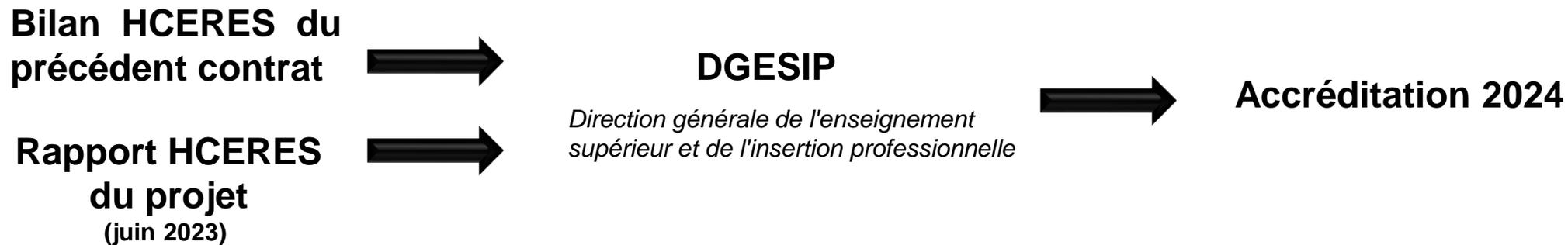
La semaine olympique et paralympique aura lieu du 3 au 8 avril prochain.

Fin de la séance à 12h30

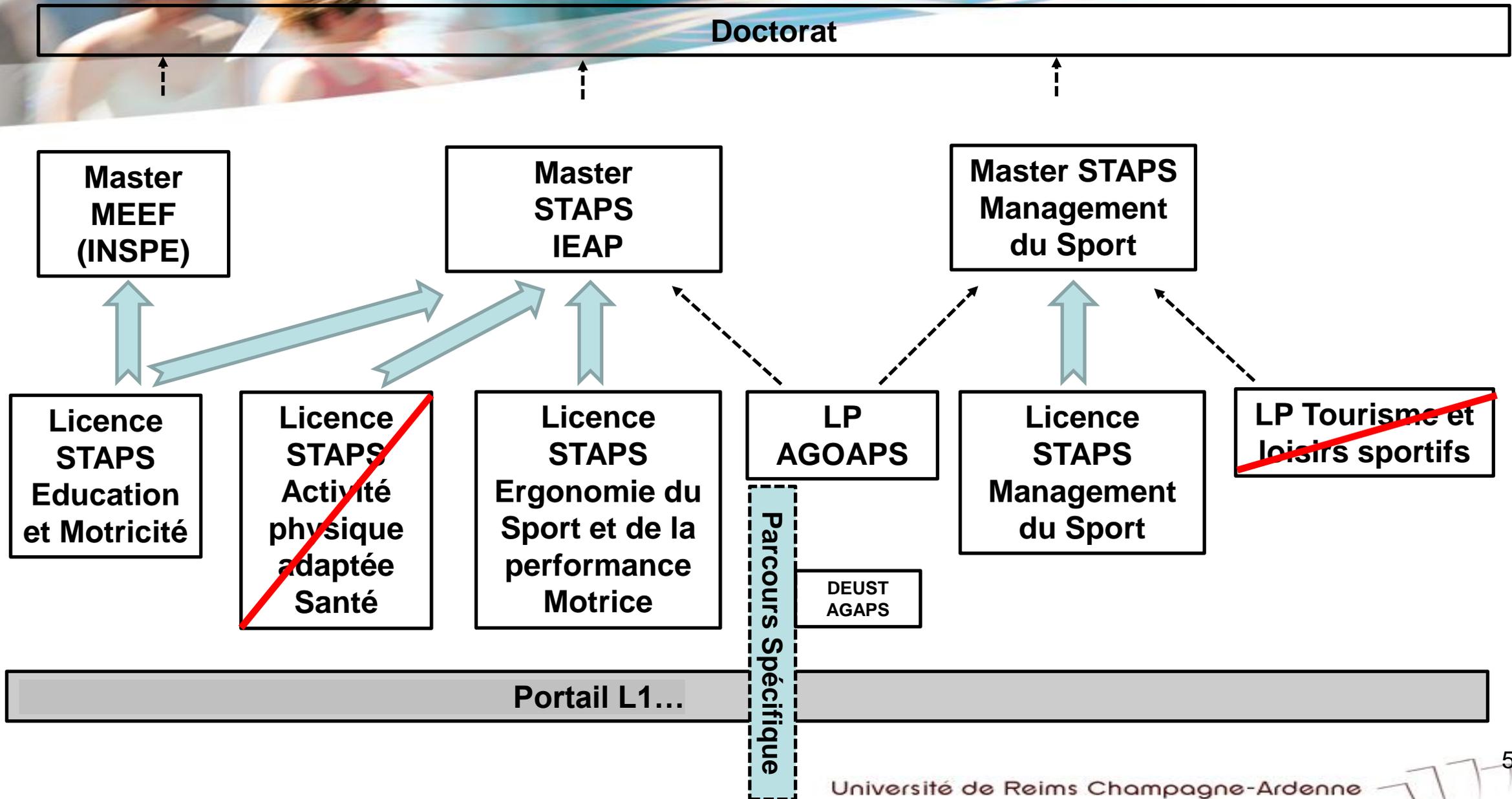
Le prochain conseil de gestion plénier est fixé au Jeudi 13 Avril à 10h00.

ANNEXES

Processus d'accréditation

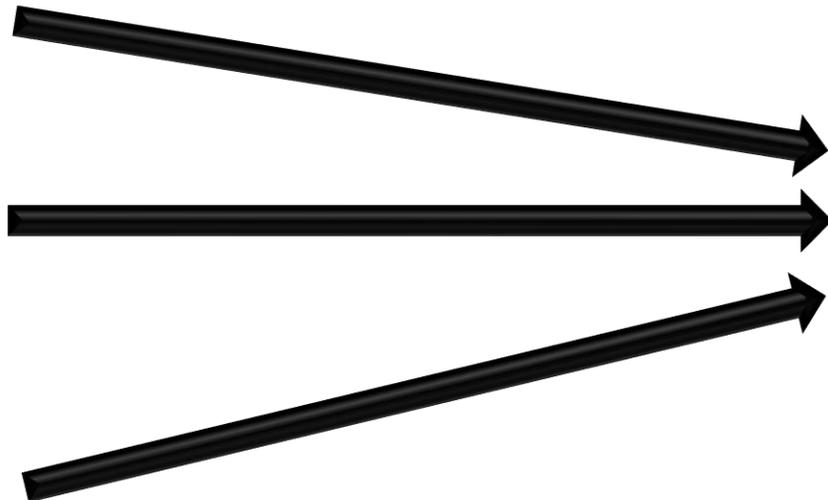


Projet : Architecture de l'offre de formation UFR STAPS





Une triple exigence



**Accréditation 2024 :
Nouvelle offre de
formation UFR STAPS**



Organisation du travail / accréditation

Visite HCERES : 16 mai

Maquettes pour octobre (donc fin septembre pour le passage en CG)

Déploiement de l'offre en septembre 2024

Coordination par le Directeur des Etudes

Travail, réflexions et vote consultatif du CAC de l'UFR STAPS
(Président Pr P Noirez)



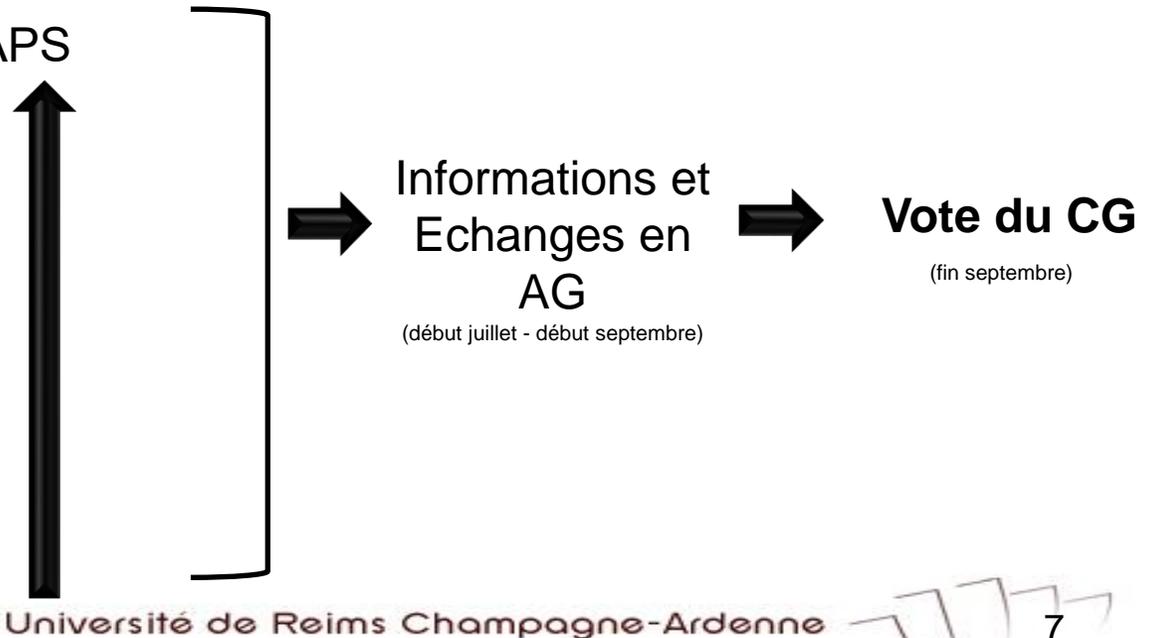
Echanges avec les responsables d'années et de mentions



Echanges avec les enseignants titulaires de l'UFR STAPS



Echanges des représentants de l'écosystème



COMPOSITION NOMINATIVE DU CONSEIL DE PERFECTIONNEMENT

STAPS DIPLOME LICENCE EDUCATION & MOTRICITE

Date de constitution de la composition : 09.03.2023

Représentants académiques (Noms et qualité)

Membres de l'équipe pédagogique (enseignants ou enseignants-chercheurs) dont le (la) responsable de la mention :

- Jérémie Bride (MCF, Co-responsable de la L3 EM)
- Frank Rosenthal (Ens, Co-responsable de la L3 EM)
- Carine Bret
- Christophe Nivet
- Nicolas Houel

Représentants étudiants

4 membres représentants étudiants dont :

2 représentants étudiants en cours de formation :

- Sonia Ait Ikene
- Gwendeline Gaucher

2 représentants diplômés de la mention :

- Constance Sembeni
- Lily Rogier

Représentants professionnels (Noms et qualité)

3 membres hors équipe pédagogique :

2 membres enseignant dans la mention :

- Olivier Marquis
- Christophe Henrion

membre n'enseignant pas dans la formation et exerçant dans le cœur du métier :

- Agnès Delaunay

Date de passage en CFVU :

Signatures :

Responsable de la mention

Directeur de la composante

Vice-président CFVU